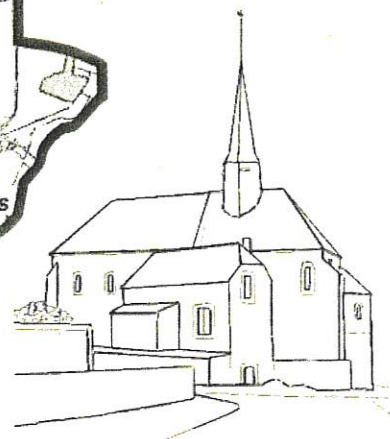
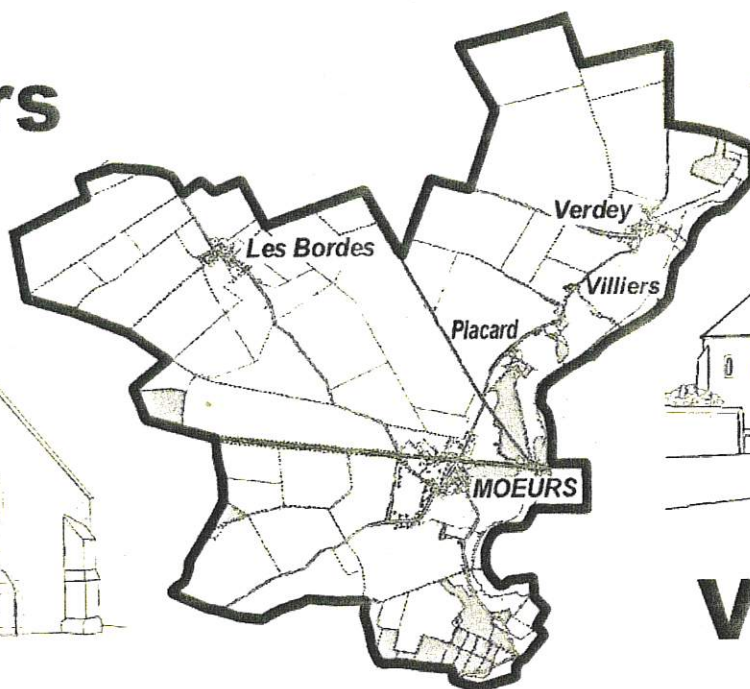
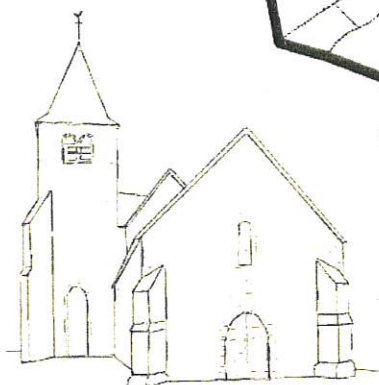


INFO DE LA COMMUNE

MARS/AVRIL 2006

Moeurs



Verdey

I.P.N.S.

MAIRIE tél./Fax : 03.26.81.48.24

Permanences du secrétariat de mairie : Lundi : 9 h 30 à 11 h 30 – Mercredi : 17 h à 19 h

Nos « chers » déchets

Comme le prévoit la loi sur l'environnement, chaque département doit adopter un système d'élimination des ordures ménagères, puisque à court terme, ceux-ci ne pourront plus être enfouis (à l'exception des déchets ultimes).

Pour la Marne, le SYVALOM (syndicat qui gère le traitement des ordures ménagères) a donc décidé de construire un incinérateur à la Veuve, près de Chalons-en-Champagne, investissement qui s'élève à environ 58 millions d'euros. Depuis fin janvier 2006, nos détritits sont incinérés. La gestion de cette immense « valeur » de déchets est confiée à la société Auréade. En parallèle, 5 centres de transfert ont été construits, dont 1 à Sézanne. Evidemment, une partie de cet investissement sera supportée par nous tous.

Tous nos détritits ne sont pas brûlés. En effet, sur le site de la Veuve, des boîtes de compostage attendent nos bio déchets (tonte de pelouse, feuilles, épluchures, restes alimentaires...). Compost qui sera ensuite vendu à des magasins spécialisés.

Probablement qu'en 2007, le SYVALOM demandera à tous les Marnais de trier leurs bio déchets. En conséquence, le SIMVU (syndicat qui gère la collecte de nos ordures ménagères pour les communes du Sud-Ouest-Marnais) mène une réflexion sur un passage supplémentaire bimensuel, alternant le ramassage de nos sacs jaunes et de nos fermentescibles. Dès que des informations plus précises seront portées à notre connaissance, nous ne manquerons pas de vous en informer.

En résumé : Nos déchets valorisables (sac jaune) et nos ordures ménagères sont collectés par la société DECTRA., pour le SIMVU. Celle-ci apporte les déchets valorisables au centre de tri de la Chapelle-Saint-Luc (près de Troyes) et elle dépose les ordures ménagères au centre de transfert de Sézanne. C'est la société Auréade qui se charge du transport des détritits à l'incinérateur.

En conclusion : Sur notre feuille d'impôt foncier bâti, le taux 2005 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères s'élevait à 15,20 %. En 2006, celle-ci devrait se situer aux alentours de 20 %, pour tenir compte des coûts supplémentaires de l'incinération. Ce taux n'est pas figé, puisqu'il ne tient pas compte du coût de fonctionnement des déchetteries en cours de construction. (suite sur les prochains bulletins).

VIVE NOEL

A l'invitation de la commune, les petits Moeurinois sont venus goûter à la salle communale. Chocolat chaud, jus d'orange, boisson gazeuse, gâteaux et bonbons étaient vite avalés.

D'un coup, les lumières se sont éteintes, les enfants, le nez collé aux carreaux, ont vu arriver le Père-Noël en calèche. Le grand bonhomme rouge est entré et a commencé la distribution des friandises chocolatées. Grande bousculade autour du gentil poney. Les enfants, invités à monter dans la petite carriole, ont beaucoup apprécié la petite balade. Pendant ce temps, le Père-Noël a mystérieusement disparu ! On espère qu'il sera de retour en décembre prochain.



LES BONS VOEUX



Les nouveaux habitants arrivés dans le courant de l'année dernière, ainsi que les représentants des commissions communales, les responsables d'associations, des sapeurs pompiers et toutes les bonnes volontés qui oeuvrent pour la commune, étaient accueillis par le maire, le conseil municipal et les employés communaux. L'élu a adressé ses meilleurs vœux à l'assemblée, en particulier aux nouveaux à qui il a présenté le village, les activités, les futurs travaux d'assainissement et a annoncé la création d'un nouveau lotissement. Entre deux bouchées de galette, tous ont pu leur souhaiter la bienvenue.

De gauche à droite : Frédéric Poliakoff et Isabelle Pachéco, Julien Gallinato et Perrine Godde

LES ENCOMBRANTS

Le ramassage des gros objets (vieux mobiliers, électroménagers...) aura lieu le :

VENDREDI 30 JUIN 2006

Il est conseillé de les sortir la veille au soir avant 20 h.

Ne sont pas ramassés : les déchets verts, les gravats, les outils agricoles ou de jardinage, les clôtures (poteaux, fil de fer...) roues, pneus, batteries, contenant ayant reçu des produits toxiques, huiles de vidange...

Pour vos problèmes de déchets verts (tonte, feuilles mortes, branchages...) en attendant l'ouverture de la déchetterie à Esternay, contactez la mairie, nous vous aiderons à trouver une solution.

RECENSEMENT DES 16 ANS

Dès le mois anniversaire, il faut se faire recenser à la mairie de son domicile. Les garçons et les filles qui ont 16 ans doivent venir avec le livret de famille aux permanences du secrétariat de mairie.



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Dans quelques semaines, vous allez inscrire votre bambin pour sa première année à l'école maternelle, n'oubliez pas de vous munir du certificat de scolarité, délivré par la mairie, aux jours et heures de permanence.

NOS AINES A LA FETE



Au mois de décembre, André ARLUISON accompagné de Josette GONKO ont distribué 13 colis aux personnes âgées du village. Toujours accueillis chaleureusement, Josette et André ont pu papoter avec nos aînés. Cette année la pause photo s'est faite chez madame Odette PERSONNE. Autour d'une tasse de café, elle nous raconte son arrivée dans le village. Avec son mari Robert, décédé en 2004, ils se sont installés à Mœurs en 1960.

L'année suivante ils ont repris la station TOTAL. Ils ont géré la boutique pendant 18 ans. « Ce n'était pas un métier facile, mais nous avons eu de bons moments », souligne Odette. Mr PERSONNE avait souvent le mot pour rire. Parallèlement, ils exerçaient le métier de conducteur de car scolaire sur Esternay. Depuis de nombreuses années, de temps en temps, elle met le cap au soleil dans sa maison du midi, accompagné de ses enfants. Mais elle revient toujours dans sa maison à Mœurs où sa petite chienne Vati lui tient compagnie. En ouvrant leur colis, les anciens ont découvert que de bonnes choses : foie gras, asperges, canard à l'orange, boîte de chocolat, des gâteaux et une bouteille d'apéritif.



En février dernier, 26 personnes ont répondu à l'invitation pour le repas des + de 65 ans. Cette année la « bande » des aînés a vu l'arrivée de 3 nouvelles personnes. Ceux qui ont choisit le repas n'ont pas regretté leur journée. Au menu cette année : copieuse salade périgourdine, filet de sandre et sa fondue de poireaux, fromages, salade, galette des rois accompagnée d'une délicieuse glace. Les convives sont toujours bien soignés par les membres du C.C.A.S. Tous ont apprécié cet agréable dimanche à se raconter mille et une choses.

LE VILLAGE S'AGRANDIT

Un nouveau lotissement verra probablement le jour dans notre village, courant 2007. C'est une société d'investissement auboise qui a acquit le terrain situé derrière les maisons de la rue du Couchant des Clos. Cette société a présenté en mairie quelques projets. Sur le dernier plan réalisé par la COGERAT, 23 parcelles viabilisées (de 700 à 1550 m²) seront proposées. Le prix de vente n'est pas encore fixé par cette société. Des sentes piétonnières et quelques espaces verts sont prévus. Une rue principale traversera ce lotissement qui débouchera rue de la Chevrue et rue du Couchant des Clos.

LES BOULES GAGNANTES DES POMPIERS

Le samedi 25 février se déroulait le loto des pompiers du village. Plus de 130 personnes se sont réunis à la

salle communale en espérant tirer les bons numéros. Mme **COCHARD Carmen** de Lachy a remporté le micro-onde. **Marie-Christine MIGNOT** de Mœurs a gagné une cafetière. Le lecteur CD et une très belle lampe de salon ont été remis à **Claude BOLLOT** de Verdey. Mme **Brigitte JOUAN** de Mœurs est repartie avec un lecteur MP3 ; La friteuse a été gagnée par **Mauricette DANAU** de Sézanne. Mme **Magali GODELLE** de Mœurs a remporté une visseuse-dévisseuse. 2 bouteilles de champagne offertes par la famille **BOLLOT** ont été gagnées par Melle **Nathalie RAMBOURE** de Sézanne.



Au moment de la distribution des gros lots, tous les joueurs se concentraient sur leurs cartons. Mr **Franck METGZER** de Sézanne est repartie avec un aspirateur et un superbe VTT. Cartons pleins pour Mme **Raymonde STECHER** de Connantre qui a gagné : un lecteur DVD, une parure de lit, un très beau coffret de vin et un service de table en porcelaine. L'énorme coffret d'outillage (ponceuse, perceuse, scie sauteuse, meuleuse) et le téléviseur 55 cm ont été remportés par Mr **TOUVIER Gabriel** de Semoine (10). C'est Mme **BERNARD Colette** de Connantre, la maman d'Anne-Marie **POILVERT** de Mœurs, qui est repartie avec les 12 bouteilles de champagne. Gilles est ravi ! Ex-aequo pour gagner un appareil à raclette, après tirage au sort, **Florène MACIAK** de Mœurs a reçu 1 lot de consolation : une bouteille de bordeaux. Lot surprise pour le loto corse : un baptême de l'air remporté par Mme **GOUJAT Bernadette** de Sézanne. **Jean-Claude MARTIN** de Champaubert a gagné un appareil photo numérique. Mme **BUISSON Patricia** de Sézanne est repartie avec l'appareil à raclette et le home cinéma. La mini-chaîne a été remportée par Mme **JocelynePORTY** de Broussy-le-Grand.

Bien d'autres lots ont été gagnés par les participants lors de cette soirée. La joyeuse équipe des sapeurs pompiers était satisfaite de leur manifestation.



Les heureux gagnants

RANDONNEE et PIQUE-NIQUE

L'association la Moeurinoise organise le dimanche 11 juin une randonnée pédestre à Verdey, visite de l'église et des sources. Au retour les membres de l'association offriront un apéritif, suivi du pique-nique sur le terrain communal (où dans la salle selon le temps !). Chaque participant apportera son repas.

